



ÉLÉMENTS  
DE PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE

Période 2010-2015

# LISTE DES ABRÉVIATIONS COURANTES

<b>CHUV</b>	Centre hospitalier universitaire vaudois
<b>CFMJ</b>	Commission fédérale des maisons de jeux
<b>CJE</b>	Centre du jeu excessif
<b>CAS</b>	Certificates of Advanced Studies
<b>CoRoMA</b>	Collège romand de médecine de l'addiction
<b>CLASS</b>	Conférence latine des affaires sanitaires et sociales
<b>CRLJ</b>	Conférence romande de la loterie et des jeux
<b>CSM</b>	Centre Saint-Martin
<b>DLE</b>	Distributeur de loterie électronique (Tactilo)
<b>DP-CHUV</b>	Département de psychiatrie du CHUV
<b>DUMSC</b>	Département universitaire de médecine et santé communautaires
<b>DSAS Vaud</b>	Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud
<b>EESP</b>	Haute école de travail social et de la santé, Lausanne
<b>FORDD</b>	Fédération des organismes romands de formation du domaine des dépendances
<b>GFD-EWS</b>	Groupe d'experts Formation Dépendances
<b>GREA</b>	Groupement romand d'étude des addictions
<b>GRSA</b>	Groupe de recherche sur la santé des adolescents de l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents (UMSA), CHUV
<b>GRSP</b>	Groupement des services de santé publique des cantons romand, de Berne et du Tessin
<b>HES</b>	Haute école sociale
<b>HUG</b>	Hôpitaux universitaires genevois
<b>IMSP</b>	Institut de médecine sociale et préventive – Faculté de médecine, Genève
<b>IRENE</b>	Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel
<b>ISPA</b>	Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
<b>IUMSP</b>	Institut universitaire de médecine sociale et préventive
<b>JHA</b>	Industrie mondiale de jeu de hasard et d'argent
<b>LMJ</b>	Loi sur les maisons de jeu
<b>LoRo</b>	Loterie romande
<b>OFSP</b>	Office fédéral de la santé publique
<b>OLMJ</b>	Ordonnance d'application des lois sur les maisons de jeu
<b>PCO</b>	Service de psychiatrie communautaire
<b>PILDJ</b>	Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu
<b>SSAM</b>	Société suisse de médecine de l'addiction
<b>SSP</b>	Service de la santé publique (du Canton de Vaud)
<b>TME</b>	Troubles liés aux médias électroniques
<b>UMSA</b>	Unité multidisciplinaire de santé des adolescents, CHUV
<b>UnAFin</b>	Assainissement financier de la ville de Lausanne
<b>UNIGE</b>	Université de Genève
<b>UNIL</b>	Université de Lausanne
<b>UREP</b>	Unité de recherche en épidémiologie psychiatrique du DP-CHUV

# SOMMAIRE

● Contexte	4
● Objectifs stratégiques	5
● Planification - Eléments de continuité	6
● Planification - Perspectives / Développements	7

## CONTEXTE

Le CJE a été créé en 2001 dans le but d'anticiper les effets de la LMJ et de l'OLMJ, sous la forme d'un centre universitaire de compétences romand à même d'offrir des soins spécialisés, de former les professionnels de première ligne, de développer des initiatives de prévention ciblées et évaluées, de soutenir et initier des projets de recherches relatifs au jeu excessif, et de contribuer à la mise en réseau des acteurs du domaine<sup>1</sup>. Le programme a été conçu dans l'objectif général de réduire les risques et dommages liés à la pratique des jeux de hasard et d'argent (JHA).

Dans sa forme actuelle, ce programme a été consolidé en 2007, après l'entrée en vigueur de la Convention intercantonale relative aux loteries et paris, par un financement reposant principalement sur une subvention de l'Etat de Vaud, au titre de l'article 18 de cette convention. Le CJE présente une dotation ordinaire de 6,6 postes, répartis équitablement entre les quatre secteurs d'activités assignés à la structure : prévention, formation/enseignement, accueil et prises en charges, recherche.

Le CJE se définit aujourd'hui comme un centre de référence en matière de problèmes de santé liés aux jeux d'argent et aux médias électroniques, accessible aux professionnels de première ligne, aux personnes touchées et à leur entourage.

Ancré dans un réseau de collaborations régionales et nationales, le CJE a pour ambition d'offrir à la communauté les savoirs et savoir-faire les plus actuels. Le CJE inscrit son action à l'intérieur du plan stratégique 2009-2013 du CHUV, dans une perspective de promotion de la santé et d'accès aux soins.

Trois éléments principaux d'actualité structurent la réflexion autour de l'avenir de l'Unité.

**Le profil des joueurs problématiques se complexifie, alors que l'accès aux soins demeure tardif et très insuffisant.**

Montée en puissance des jeux online, popularité du Poker, convergences des environnements de jeu développés par l'industrie des jeux vidéo et par l'industrie des jeux d'argent transforment profondément les éléments structurels du jeu. En corollaire, les enjeux de régulation et d'homologation de l'offre de jeux évoluent. Parallèlement, les contraintes imposées par la LaMal, avec une politique de franchises élevées, freinent l'accès aux traitements spécialisés.

**Le contexte institutionnel romand évolue avec la mise en place des activités du PILDJ prévues par la CLASS.**

Les actions initiées sous l'égide du PILDJ (numéro vert et site portail SOS-jeu, cours de sensibilisation à l'attention des professionnels de 1<sup>ère</sup> ligne, étude romande, module de traitement online) apportent des synergies avec les actions cantonales. Outre les collaborations étroites avec l'association genevoise Rien ne Va plus, des collaborations se développent avec la Fondation Neuchâtel-addiction, l'Unité de traitement des addictions de Fribourg, et la Ligue valaisanne contre les toxicomanies.

**Le contexte de régulation des jeux d'argent est appelé à fortement évoluer, notamment en matière de jeux online.**

Les enjeux de régulation sont influencés par la législation européenne émergente. La justification juridique des politiques nationales d'octroi de licences repose sur des considérations de santé publique, très insuffisamment étayées sur le plan scientifique, tant sur le plan épidémiologique que sur le plan des processus d'homologation des offres de jeux d'argent.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**Améliorer l'accessibilité aux soins** et conseils spécialisés, notamment via les mesures sociales prévues par les lieux de jeu.

**Améliorer les compétences du système de santé** par la formation spécifique des professionnels de la santé, du social et de l'industrie du jeu.

**Poursuivre et amplifier la sensibilisation du public** quant aux conséquences négatives du jeu excessif pour la santé.

**Prévenir le jeu excessif au sein des populations à risques**, tout particulièrement auprès des personnes jeunes et des personnes joueuses occasionnelles, en intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le cadre de mesures de prévention « user-friendly », intégrant la dimension des médias électroniques.

<sup>1</sup> Objectifs fixés pour le CJE dans l'article 1 de la convention initiale Hospices-CHUV/Etat de Vaud/Loterie romande :

- Mettre en exploitation une consultation ambulatoire spécialisée, développer un programme de soins coordonnés avec le Département de psychiatrie, orienter les patients vers d'autres services socio-sanitaires.
- Développer un pôle de compétences ouvert aux cantons romands pour la prévention, la formation et la recherche.
- Développer un réseau romand de psychiatres et psychologues (prévention et traitement).
- Contribuer à la formation des personnels de l'industrie du jeu (dépistage et prévention).

## PLANIFICATION

Tableau I – Eléments de continuité

	<b>OBJECTIFS PROCESSUELS</b>	<b>PROJETS À COURT TERME</b>	<b>COMPLÉMENTARITÉS AVEC LE RÉSEAU</b>
<b>PRÉVENTION</b>	<p>Poursuite des actions de sensibilisation du public</p> <p>Poursuite des actions de mise en réseau des acteurs</p>	<p>Stands</p> <p>Ecoles professionnelles</p> <p>Sites Web CJE et CJE-IUMSP</p> <p>STOP-jeu</p> <p>Actes dernier congrès</p> <p>Prochain congrès</p> <p>jeu excessif UNIL (2013)</p>	<p>Campagne de prévention primaire ISPA-PILDJ</p> <p>N° vert et site SOS-jeu</p> <p>Journées CoRoMA</p> <p>Congrès francophone</p> <p>CRJE-Nantes 2010</p>
<b>FORMATION ENSEIGNEMENT</b>	<p>Renforcer la qualité de la formation continue et de l'enseignement universitaire en matière de jeux excessifs et de troubles liés aux médias électroniques</p>	<p>Formations Suicide et addiction (e-learning)</p> <p>Formation modulaire certifiante</p> <p>Formation Tactilo</p> <p>Ateliers et cours divers</p> <p>Environ 10 à 12 places de stages par année</p>	<p>Sensibilisations des AS (cours donnés dans les cantons sous l'égide du PILDJ)</p> <p>CAS-DAS FORDD</p>
<b>RECHERCHE</b>	<p>Poursuivre les activités de recherche clinique et épidémiologique de base</p>	<p>Suicidalité des personnes consultantes</p> <p>Coûts sociaux</p> <p>Instruments de dépistage</p> <p>ESS2007 (CFMJ)</p> <p>Review des études épidémiologiques</p>	<p>Etude romande sur le jeu excessif</p> <p>Partenariat IRENE</p>
<b>ACCUEIL SOINS</b>	<p>Consolidation de l'offre de prise en charge visant la réduction des dommages</p> <p>Poursuivre la manualisation des interventions</p>	<p>Suivi d'une centaine de personnes dont 2/3 JHA, 1/6 Proches, 1/6 TME</p> <p>Mise à jour des flyers ; développement des flyers TME et «Proches»</p>	<p>Site SOS-jeu et Jeu-traitement.ch</p> <p>GA dans le cadre de RNVP- Genève</p> <p>Mesures sociales LoRo et Casinos</p>

Tableau 2 – Perspectives / développements

	<b>OBJECTIFS PROCESSUELS</b>	<b>PROJETS À COURT TERME</b>	<b>COMPLÉMENTARITÉS AVEC LE RÉSEAU</b>
<b>PRÉVENTION</b>	<p>Offrir des outils adaptés aux médias électroniques</p> <p>Multiplier les opportunités de sensibiliser les jeunes</p> <p>Créer de nouvelles opportunités de sensibilisation des joueurs récréatifs sur les lieux de jeu</p> <p>Améliorer l'accès des joueurs excessifs présentant des franchises d'assurance maladie élevées</p> <p>Intégrer le jeu excessif à d'autres champs de promotion de la santé et de prévention (tabac, troubles cardiovasc., diabète, Parkinson, etc.)</p>	<p>Projet «Déclic santé»</p> <p>Projet conscrits (SENSIJEU)</p> <p>Présence au Casino barrière de Montreux</p> <p>Développement d'un concept d'intervention dans les cafés dépositaires Tactilo</p> <p>Création d'un programme motivationnel gratuit de préparation au traitement</p> <p>Projet d'évaluation des mesures visant l'interdiction de fumée sur les lieux de jeu</p>	<p>Campagne de prévention primaire ISPA-PILDJ</p> <p>N° vert et site SOS-jeu</p> <p>Projet PILDJ d'intervention lors des tournois de Poker</p>
<b>FORMATION ENSEIGNEMENT</b>	<p>Développer un cursus de formation entièrement online</p> <p>Instruire des formateurs pour l'intervention auprès des lieux de jeu</p>	<p>Développement de la plateforme et du patient virtuel dans le cadre de la formation certifiante</p> <p>Mandat 2010 de formation du personnel des casinos barrières romands</p>	<p>Actions futures de sensibilisation de diverses professions sous l'égide du PILDJ</p> <p>Compatibilité de la Form. Certif. avec le futur MAS de la FORDD</p>
<b>RECHERCHE</b>	<p>Développer la recherche clinique sur le versant neurocognitif</p> <p>Développer la recherche épidémiologique relative aux déterminants sociaux du jeu excessif</p> <p>Développer la recherche relative à l'addictogénicité des jeux</p>	<p>Projet FBM-Fond interdisciplinaire</p> <p>Préparation des questions relatives à l'ESS 2012</p> <p>Evaluation des critères d'homologation de l'offre de jeux dans le contexte national</p>	<p>Projet d'observatoire romand du jeu excessif IUMSP-ISPA</p> <p>Projet GRSA épidémio. jeu excessif jeunes</p> <p>Projet ISGF épidémio. jeux d'argent online</p>
<b>ACCUEIL SOINS</b>	<p>Développer un modèle de prise en charge spécifique des proches</p> <p>Contribuer aux développements d'informations et de soins spécialisés accessibles en ligne</p>	<p>Développement d'un module d'information des proches dans le cadre du site STOP-Jeu (collaboration IMSP-HUG)</p>	<p>Site SOS-jeu et Jeu-traitement.ch</p> <p>Mesures sociales LoRo et Casinos</p>

Rue Saint-Martin, 7 • 1003 Lausanne  
Tél. +41 (21) 314 92 07  
Fax +41 (21) 314 89 04  
cje@chuv.ch • www.jeu-excessif.ch

